

## Prise en compte des enjeux internationaux

# L'engagement de l'École en faveur du développement durable : éduquer aux choix

Les questions d'environnement et de développement durable sont un enjeu majeur du vingt-et-unième siècle. Le réchauffement climatique, la crise de la biodiversité, les problèmes énergétiques, les inégalités de tous ordres mettent en jeu notre destin commun. La volonté du Président de la République d'organiser un "Grenelle de l'environnement" témoigne de son souci de prendre en compte le destin de la planète.

La communauté scolaire est particulièrement mobilisée pour relever ces défis. Aujourd'hui les enseignants, les élèves, les cadres, les parents s'emparent de ces questions cruciales. Partout les projets se sont multipliés avec l'appui des ressources locales. Ils ont parfois pris une dimension européenne.

Le développement durable a été inclus dans le socle commun de connaissances et de compétences. L'éducation au développement durable fait l'objet d'un nouveau plan triennal annoncé par la circulaire du 29 mars 2007. L'année 2007-2008 sera marquée par la diffusion de démarches nouvelles et par une multiplication des formations et des actions pédagogiques liées à l'éducation au développement durable.

### **L'élargissement des approches du développement durable**

L'éducation à l'environnement constitue une dimension importante de l'éducation au développement durable, mais d'autres approches sont introduites, économiques, sociales et culturelles, telle la prise en compte des besoins des personnes en difficulté (physiquement, économiquement), en France et ailleurs dans le monde. Le développement durable n'est pas qu'un enseignement : c'est un engagement, une nouvelle façon de penser, d'apprendre et de vivre la protection de l'environnement, la solidarité et la cohésion sociale.

### **L'inscription plus large dans les programmes d'enseignement**

L'éducation au développement durable permet de sensibiliser et de former les élèves pour en faire des citoyens responsables, actifs, capables de faire des choix et de se comporter en conséquence. Son inclusion dans le socle commun de connaissances et de compétences l'ancre solidement dans la base des savoirs fondamentaux. Une continuité de l'éducation au développement durable est assurée de la maternelle jusqu'à la fin des études. L'adaptation des programmes est poursuivie en conséquence. Chaque élève, quel que soit son âge ou son orientation scolaire et professionnelle, bénéficie désormais de cet enseignement.

## **La multiplication des démarches globales d'éducation au développement durable dans les établissements et les écoles**

Il s'agit de favoriser l'adoption de règles de vie collective et d'orientations volontaristes dans la gestion courante des écoles et des établissements. D'où la création d'une labellisation "établissement en démarche de développement durable" (E3D).

Les partenariats extérieurs sont fortement encouragés. Ces partenaires sont avant tout, au niveau local et régional, les associations d'éducation à l'environnement, les collectivités et les entreprises, ainsi que les administrations décentralisées du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

## **Le renforcement des actions de formation**

La formation s'adresse non seulement aux professeurs, mais aussi aux autres personnels impliqués dans cette éducation, notamment aux chefs d'établissement.

## **La multiplication des actions pédagogiques**

Dans chaque académie, la labellisation E3D (établissement en démarche de développement durable) encouragera les établissements qui entrent dans des démarches globales de développement durable par le biais de l'éco-responsabilité, par l'implantation d'agendas 21\* scolaires, ou par d'autres formules pertinentes. Pour ces établissements, il s'agit par exemple de réduire leur consommation d'énergie dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, de mieux trier les déchets, d'améliorer les usages de l'eau ou d'optimiser l'emploi des matériels. Ces démarches d'établissement articulent des initiatives volontaristes aux contenus d'enseignement et font l'objet de conventions avec les collectivités territoriales.

Une opération nationale a été lancée en 2005-2006. Elle s'est traduite en 2006-2007 par l'exposition de photographies de Yann Arthus-Bertrand sur la biodiversité "Tout est vivant, tout est lié", et les fiches pédagogiques qui l'accompagnent. L'opération se poursuivra par deux autres volets sur l'énergie et l'eau.

L'opération "Le tour du monde de Thalassa" permettra, grâce à un partenariat avec France 3, d'utiliser une série de 13 émissions qui suivent le parcours autour du monde de porte-containers de l'entreprise CMA-CGM, entre septembre et décembre 2007. Ces émissions pourront être utilisées dans le cadre pédagogique de l'éducation au développement durable et de l'enseignement de la mondialisation.

---

\* Ce programme d'actions, adopté en 1992 par 173 pays réunis à Rio au Sommet de la Terre, est une référence en matière de développement durable.